

Directives relatives à la transmission de fichiers via FTP

1.1. Remarques générales

Nous proposons deux adresses sur notre serveur FTP :

- Serveur standard : **ftp2.tsb.de** (34 Mbit)
- Serveur de substitution : **ftp.tsb.de** (4 Mbit)

Nous mettons à votre disposition un **nom d'utilisateur** et un **mot de passe** via l'adresse de contact sur notre page d'accueil sous www.tsb-mq.de/anlieferbedingungen/

1.2. Dossiers et fichiers

Veuillez noter :

- N'utilisez pour votre nom d'utilisateur et votre mot de passe que des caractères alphanumériques et des lettres minuscules
- Les caractères spéciaux et les espaces ne sont pas valides pour les noms de répertoires et de fichiers
- Les caractères suivants sont autorisés : `._abcdefghijklmnopqrstuvwxyz0123456789`

Une fois connecté, veuillez créer dans le dossier **'upload'** un sous-dossier contenant le nom de l'objet et la version de votre commande, puis copiez-y les données à imprimer. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans les [Directives TSB](#) concernant la livraison de documents numériques à imprimer.

1.3. Interlocuteur

Interlocuteur de notre service prépresse HDP

téléphone (24/24H) : +49 (0) 2161 692-195
Fax : +49 (0) 2161 692-343
E-mail : hdp@tsb.de

Parallèlement au transfert de fichiers, veuillez envoyer un e-mail ou un fax contenant les informations suivantes :

- Nom de la commande et version
- Nombre de pages transmises
- Heure d'envoi
- Le nom, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail de l'interlocuteur au sein de votre société